Envoyé en préfecture le 11/04/2026
Reçu en préfecture le 11/04/2026
Publié le
ID : 022-212201271-20260404-2026_06_59-DE

COMMUNE de LEZARDRIEUX (Côtes d'Armor)
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 4 AVRIL 2026 A 9 H 00
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le quatre avril à 9h00, le Conseil Municipal de LEZARDRIEUX dûment convoqué s'est assemblé à la salle Yves Cadic sous la présidence de Monsieur le Maire,

Nombre de conseillers en exercice : **19**

Présents ou représentés : **19**

Présents : M. JÉZÉQUEL Yves, Mme LE GONIDEC Marine, M. PEILLET Sébastien, Mme LE BERRE Maryvonne, M. HIREL Louis, Mme CEILLIER Christine, M. HAMON Jean-Pierre, M. LE FLEM Claude, Mme CERISIER Laurence, M. JANNIN Gildas, Mme KERLEAU Aline, Mme CAMUZARD Morgane, Mme LE LOUARN Chloé, M. JÉZÉQUEL Guillaume, M. ALLAIN Gilles, Mme GUILLLOU Catherine, M. JUMEL Yoann

Représentés : M. LE MARÉCHAL Matthieu par procuration à M. JÉZÉQUEL Yves, Mme LE BRIAND Fabienne par procuration à Mme GUILLLOU Catherine

Absent : /

Secrétaire de séance : Mme LE GONIDEC Marine

Date d'envoi de la Convocation : 30 Mars 2026

DELIBERATION N°2026-06-59 : BUDGET COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE N°2026-01
Rapporteur : M. le Maire

M. le Maire informe les membres du conseil municipal que des virements de crédits doivent être réalisés sur le budget commune 2026 en investissement.
En effet, dans le cadre de l'exercice de leur fonction, il est décidé d'acheter du matériel informatique pour le maire et pour 4 adjoints au maire.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2183-056 : MAIRIE	0.00 €	3 201.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2188-081 : BUDGET PARTICIPATIF	3 201.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	**3 201.00 €**	**3 201.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
Total INVESTISSEMENT	3 201.00 €	3 201.00 €	0.00 €	0.00 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,
Vu l'avis favorable de la commission plénière du 2 avril 2026,

Envoyé en préfecture le 11/04/2026
Reçu en préfecture le 11/04/2026
Publié le
ID : 022-212201271-20260404-2026_06_59-DE

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité :
✓ De valider le devis de la société IMS pour un montant de 3 200.94€ TTC,
✓ De valider la proposition de décision modificative n°2026-01 du budget « commune » comme présentée ci-dessus ;
✓ D'autoriser M. le Maire ou un adjoint à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Pour extrait certifié conforme,

Mme LE GONIDEC Marine
Secrétaire de séance,

M. JÉZÉQUEL Yves,
Maire

MAIRIE DE LEZARDRIEUX
22740 CÔTES D'ARMOR